



La Feuille de Saint-André-du-Bois



HIVER 2024-25

Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux de santé, à vous et à vos proches. Que cette année 2025 vous apporte le bonheur et la réussite !

L'année 2024 aura été marquée par l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie. Nous avons effectué les travaux de mise en conformité de la mairie par un financement sans emprunt, ni subvention. Nous avons donc une mairie de plain-pied, avec tous les accès en conformité et accessibles à tous, le secrétariat, la Poste et la salle du Conseil municipal. La restauration de façade budgétisée sur 2024, est différée à 2025. Nous remercions tous les artisans ayant participé aux travaux.

Notre bon état financier nous permet également après concertation et arbitrage en conseil municipal, de réaliser des travaux de maintenance réguliers, énumérés dans les différentes Feuilles communales, sur tous nos bâtiments communaux ainsi que nos 4 logements.

Nous maintenons notre vigilance concernant la surveillance de l'état de la voirie. La route de Fongrave a été restaurée, des travaux sur la route du Carbouey ont été effectués en urgence suite à un éboulement. Soucieux de la sécurisation nous avons budgétisés en 2024, un radar pédagogique à Petit Pey, un passage piéton supplémentaire dans le bourg et une signalétique de réduction de vitesse sur la route de Redeuil.

Le pont de Gillardeau sera réparé suite à la déclaration de sinistre après une chute d'arbre. Les propriétaires de bois sont régulièrement sollicités par courrier de rappel concernant l'entretien nécessaire pour limiter ces chutes.

Un travail collaboratif est en cours avec Saint-Germain de Grave, pour le pont du Bédât. Après une étude et des travaux d'enrochement, il s'avère que les dégradations évolutives nécessitent la déconstruction / reconstruction de l'ouvrage afin d'obtenir des subventions et de satisfaire les exigences de l'expertise sécurité.

Pour l'année à venir, nous avons réceptionné des devis de réparation de voirie sur 4 secteurs, la Laurence (prioritaire), Cap blanc, Jardinnet-Bédât et Carbouey.

Par notre engagement au profit de l'environnement, nous avons gagné en sobriété énergétique par le remplacement des lampes de nos éclairages publics par des LED.

Avec le Sictom, nous avons assuré la distribution des bacs noirs puis jaunes pour faciliter le respect des consignes de tri dans notre quotidien. En complément, un atelier de compostage a été proposé. Nous espérons voir diminuer la problématique de dépôts sauvages grâce à ces nouvelles dispositions.

Le projet adressage a bien avancé sur cette année précédente. La loi impose pour toutes les communes de fournir une base adresse locale standardisée. Nous devons donc donner à toutes les habitations et voies une identification. Les voies publiques et privées ouvertes à la circulation ainsi que les lieux-dits et hameaux sont nommés. Ce travail est mené en collaboration avec le service de la Poste. Les nouvelles adresses sont validées, et les panneaux de signalisation sont en commande.

Malheureusement, les demandes de subventions pour la mise en oeuvre de ce projet obligatoire ont été rejetées. Afin de répondre à vos interrogations sur le sujet et d'expliquer les démarches que vous aurez à entreprendre pour la modification de votre adresse, des dates de permanence ont été proposées en mars et octobre, et de prochaines dates vous seront communiquées.

A propos de l'école, nous avons cette année accueilli deux nouvelles enseignantes, Madame la directrice, Marielle Blondy Fermot, ainsi que sa collègue, absente en congé maladie après les trois premiers jours de rentrée. Suite à cet absentéisme, les parents d'élèves ont relevés 10 changements dans ce contexte de remplacement organisé par l'Education nationale. Des mécontentements légitimes se sont manifestés.

En revanche, nous entrevoyons un élan positif en ce début d'année impulsé par notre Directrice, par l'arrivée d'une enseignante remplaçante investie Mme Khadi Goudiaby, mais aussi notamment grâce à l'implication de nos ATSEM aguerries qui assurent une continuité sans faille.

Le RPI compte 71 élèves. L'inspection, nous alerte sur un retrait de poste et donc une fermeture de classe pour l'année prochaine eu égard à ces effectifs trop faibles. Le conseil syndical se réunira prochainement pour traiter ce sujet.

En cette période de crise viticole, j'adresse un message de soutien aux viticulteurs, mis à mal par leur culture impactée par des incidents climatiques mais aussi par la déconsommation et la mévente. Aujourd'hui les prix de vente couvrent à peine la moitié des coûts de production.

Les dommages collatéraux sur les activités qui gravitent autour de la viticulture sont également considérables.

Par conséquent, il faut s'attendre à voir le paysage communal modifié par les arrachages, les vignes à l'abandon, et les finances amputée de ces revenus fonciers.

Je tiens à saluer l'engagement des élus pour une gestion communale efficace, pour leur soutien et nos échanges riches en conseil municipal qui favorisent les prises de décisions pertinentes et consensuelles.

L'équipe municipale remercie les agents communaux pour leur travail au profit de la collectivité, félicite l'équipe enseignante qui œuvre pour l'instruction des enfants, et tient à témoigner sa gratitude envers tous les membres de notre tissu associatif pour leur implication.

Je vous prie de croire, chères Andrésiennes et chers Andrésiens, en notre engagement pour la commune.

*Bien sincèrement,
Votre Maire, Pascale Guagni Le Moing*

